

Dossier de presse

Concours 2017 des Echarpes d'Or



Paris, le 5 décembre 2017

Sommaire

Concours 2017 des Echarpes d'Or	2
Communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants	4
Communes ou groupements de communes de 1 000 à 5 000 habitants	5
Communes ou groupements de communes de 5 000 à 10 000 habitants	6
Communes ou groupements de communes de 10 000 à 50 000 habitants.....	7
Communes ou groupements de communes de 50 000 à 100 000 habitants	8
Communes ou groupements de communes de plus de 100 000 habitants	9
Communes ou groupements de communes de plus de 100 000 habitants	10
Catégorie : Conseils départementaux et conseils régionaux	11
Prix spécial « Conseils d'enfants et de jeunes ».....	12
Prix spécial de la presse Régionale.....	13
Prix spécial des Bénévoles	14
PALMARES 2017	15
Jury National 2017	16
89 candidatures en 2017	17



Concours 2017 des Echarpes d'Or

Onze collectivités territoriales récompensées pour leur action de prévention des accidents de la route

L'association Prévention Routière a rendu public le palmarès 2017 lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 5 décembre 2017 au Sénat. Huit Echarpes d'Or et trois Prix Spéciaux ont été décernés, lors de la dernière édition de ce concours.

En effet, l'association Prévention Routière inaugure un nouveau label Ville Prudente valorisant les communes qui s'engagent pour la sécurité et la prévention routières auprès de leurs concitoyens.

Depuis 1990 le concours des Écharpes d'Or, organisé par l'association Prévention Routière, a pour objectif de distinguer les initiatives prises par les collectivités locales afin d'améliorer la sécurité routière, et ce, quels que soient leur taille et leurs moyens financiers.

Depuis 25 ans, 1 700 collectivités territoriales ont participé au concours des Écharpes d'Or et 210 ont été récompensées pour leurs réalisations.

« La mobilisation des communes démontre le rôle primordial de l'action locale pour diminuer les accidents de la route. C'est pourquoi, l'association Prévention Routière est fière de récompenser les communes lauréates à l'occasion de la dernière édition du concours des Echarpes d'Or. Cette ultime édition annonce l'évolution d'une collaboration historique entre l'association Prévention Routière et les élus locaux. Pour poursuivre leur engagement dans la lutte contre l'insécurité routière, les communes peuvent désormais s'inscrire et postuler au nouveau label Ville Prudente de l'association. »

Stephane Daeschner, président de l'association Prévention Routière

Le Palmarès 2017 des Écharpes d'Or de l'association Prévention Routière

Parmi les candidatures reçues cette année, dix Écharpes d'Or et trois prix spéciaux ont été décernés :

Écharpe "Communes de moins de 1 000 habitants"

COMBRE (Loire)

Écharpe "Communes de 1 000 à 5 000 habitants"

MIRANDE (Gers)

Écharpe "Communes de 5 000 à 10 000 habitants"

JEUMONT (Nord)

Écharpe "Communes de 10 000 à 50 000 habitants"

PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

Écharpe "Communes de 50 000 à 100 000 habitants"	LORIENT (<i>Morbihan</i>)
Écharpe "Communes de plus de 100 000 habitants"	LE HAVRE (<i>Seine-Maritime</i>)
Ex-aequo	
Écharpe "Communes de plus de 100 000 habitants"	LILLE (<i>Nord</i>)
Écharpe "Conseils départementaux ou régionaux"	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE
Prix spécial "Conseil des enfants et des jeunes" (remis en partenariat avec l'ANACEJ ¹)	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION
Prix spécial des bénévoles	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE
Prix spécial de la Presse Régionale (remis en partenariat avec l'UPREG ²)	GAUCHY (<i>Aisne</i>)

Le palmarès et le détail des actions menées par les lauréats sont disponibles, en intégralité, sur www.preventionroutiere.asso.fr.

Le label Ville Prudente

Le label Ville Prudente a pour objectif de valoriser les collectivités locales qui mettent en place une politique de prévention et de sécurité routières, à travers l'aménagement du territoire, l'éducation et la sensibilisation des citoyens de la commune. Cinq niveaux de labellisation peuvent être attribués après l'examen d'un questionnaire en ligne, puis d'une visite de contrôle sur place menée par les bénévoles de l'association Prévention Routière. Les communes sélectionnées se verront attribuer un panneau Ville Prudente à disposer en entrée de ville. Ce label témoigne de l'implication des élus pour la qualité de vie de leurs concitoyens.



Pour plus d'information : www.villeprudente.fr

Contact presse

Célia MELCUS
 Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
 Email : c.melcus@preventionroutiere.asso.fr

¹ Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

² Union de la Presse en Région



Communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants

COMBRE

Loire (42)

441 habitants

Maire : Monsieur Alain Rossetti

La commune rencontrait un réel problème de sécurité routière. En effet, elle est traversée par deux routes départementales dont une qui assure la desserte locale du territoire. Pour se rendre à l'arrêt de bus, les enfants devaient alors longer l'une de ces départementales.

Un bureau d'étude a été missionné afin de déterminer quel serait le meilleur aménagement pour sécuriser les déplacements dans le village.

Un cheminement piéton a été créé afin de permettre aux enfants de se déplacer en sécurité. L'annonce de cet aménagement a été faite dans le bulletin municipal en recommandant aux usagers de l'utiliser en priorité. Cette réalisation a coûté plus de 12 000€.

Par ailleurs, les enfants de l'école ont bénéficié d'une action de sensibilisation pour apprendre les bases du Code de la route, les principaux panneaux... et pouvoir ainsi passer l'APER en fin de CM2.

Depuis la réalisation du cheminement piéton, le sentiment d'insécurité a disparu. De leur côté, les enfants ont pu acquérir les premières notions de sensibilisation aux dangers de la route avant l'entrée au collège.



Communes ou groupements de communes de 1 000 à 5 000 habitants

MIRANDE

Gers (32)

3 800 habitants

Maire : Monsieur Pierre Beaudran

L'augmentation régulière de la circulation sur la RN21 a contribué à l'augmentation des risques routiers dans la commune. Un accident grave en 2007 a été le point de départ d'une prise de conscience concernant l'insécurité routière. De plus, la ville a constaté que l'augmentation de la population a entraîné une augmentation des comportements dangereux dans le centre-ville. Dès lors il fallait agir.

Des réunions de concertation avec les différents acteurs de la sécurité routière ont eu lieu autour du Maire. La commune a décidé de mener ses actions dans deux directions.

La première est la réalisation de plusieurs aménagements :

- mise en sécurité du marché ;
- mise en place d'un carrefour avec feux de signalisation pour sécuriser l'entrée ouest de la ville ;
- pose d'un feu rouge à poussoir devant l'école maternelle ;
- réfection de la chaussée aux entrées de la ville avec suppression du marquage au sol pour obliger les véhicules à ralentir ;
- pose de ralentisseurs ;
- création de pistes cyclables ;
- sécurisation des chemins piétonniers.

Puis des actions de sensibilisation ont été menées :

- participation à la semaine de sécurité routière avec de nombreux partenaires ;
- remise à niveau du Code de la route pour les seniors ;
- sécurisation des entrées et sorties de classes avec la présence d'agents municipaux ;
- remise de gilets jaunes à tous les élèves de 6^{ème} ;
- sensibilisation des scolaires ;
- achat d'un radar pédagogique mobile pour sensibiliser les usagers à la vitesse.

Depuis la réalisation des aménagements aucun accident n'est à déplorer, et les actions de prévention sont reconduites chaque année.



Communes ou groupements de communes de 5 000 à 10 000 habitants

JEUMONT

Nord (59)

9 897 habitants

Maire : Monsieur Benjamin Sainte-Huile

Lors des réunions publiques ou des permanences en mairie, les élus étaient souvent interpellés sur la problématique de la circulation, des comportements dangereux sur la route et des risques piétons. C'est pourquoi, il a été décidé pour améliorer cette situation d'agir dans trois directions :

- l'aménagement de la voirie ;
- l'éducation et la prévention ;
- le contrôle.

En termes d'aménagement, des diagnostics sont réalisés en amont afin de répondre au mieux aux besoins. Lors de visites dans la ville, des échanges ont notamment lieu avec les riverains pour déterminer les axes d'amélioration en termes de fluidification du trafic, de stationnement, etc. Concrètement cela s'est traduit par :

- la pose de miroirs ;
- l'élargissement de trottoirs ;
- la création de pistes cyclables ;
- la création de giratoires ;
- le rétrécissement de chaussée ;
- l'installation de mobiliers urbains spécifiques aux abords des écoles.

Des actions de sensibilisation sur les « bons » comportements au volant sont également mises en place sur les thèmes du téléphone au volant ou encore de l'oubli du clignotant. Quant aux seniors, ils bénéficient de remise à niveau du Code de la route.

Tous les enfants des classes primaires sont sensibilisés aux dangers de la rue et préparés au passage de l'APER. Sur les temps de TAP, les petits ont été entraînés à se déplacer à vélo.

Enfin, une journée avec de multiples ateliers de prévention routière a été organisée.

En parallèle, un dispositif de contrôle a été mis en place. Aux moments des rentrées et sorties de classes, les abords des établissements scolaires sont sécurisés grâce aux agents. Un radar pédagogique a également été installé pour contrôler les vitesses des automobilistes.

Depuis la mise en place des aménagements, les riverains se sentent plus en sécurité. La commune a constaté une baisse des accidents, et prévoit le développement d'autres actions pour accroître la sécurité (acquisition de panneaux lumineux, achat d'un cinémomètre...).



Communes ou groupements de communes de 10 000 à 50 000 habitants

PLOUFRAGAN
Côtes-d'Armor (22)
11 764 habitants
Maire : Monsieur Rémy Moulin

Dans cette commune, les problèmes de vitesse étaient récurrents et fréquemment évoqués par les riverains. Aussi a-t-elle décidé de restaurer le principe des priorités à droite dans le centre-ville, afin de réduire les vitesses et d'améliorer la sécurité des usagers, notamment des piétons et des cyclistes.

Cette mesure a été mise en place par phases successives. Après une période d'expérimentation, une expertise des carrefours dangereux a été réalisée pour adapter au mieux la mise en priorité à droite. A l'issue de cette expertise, cette mesure a été définitivement appliquée en centre-ville, au travers de la suppression de la signalisation verticale et horizontale. De nombreux carrefours ont été équipés temporairement de panneaux rappelant cette règle de priorité, alors que des panneaux clignotants ont été installés à chaque entrée principale de la zone. Enfin, certains carrefours ont reçu un traitement en résine gravillonnée beige pour marquer l'intersection et inciter au ralentissement.

Dans le même temps, d'autres aménagements de voirie ont été réalisés :

- réalisation d'écluses et de chicanes ;
- sécurisation des cheminements piétonniers ;
- aménagement de bandes et pistes cyclables.

Enfin, chaque année, les enfants des écoles passent le permis piéton et les collégiens sont sensibilisés au risque routier.

Une enquête réalisée auprès des usagers a montré que la priorité à droite, en induisant un sentiment d'insécurité aux carrefours, obligeait les usagers à ralentir et à être plus vigilants, accroissant par conséquent la sécurité. Les mesures de vitesse réalisées après ces aménagements ont clairement montré une baisse des vitesses.



Communes ou groupements de communes de 50 000 à 100 000 habitants

LORIENT

Morbihan (56)

59 224 habitants

Maire : Monsieur Norbert Métairie

Depuis très longtemps, la ville agit pour réduire la circulation automobile et favoriser les déplacements doux. Dès la création du dispositif « zone 30 » au niveau national, la ville a tout d'abord déployé ces zones près des écoles. Avec l'avènement du Code de la rue, Lorient s'est engagée à généraliser le dispositif, et aujourd'hui près de 90% de la ville est en zone 30. Cette démarche est notamment accompagnée par la réduction de la chaussée, en supprimant les carrefours à feux et en instaurant la priorité à droite. Cette politique déployée sur de nombreuses années a porté ses fruits, puisque le nombre d'accidents ne cesse de baisser.

Ces mesures sont accompagnées par d'autres types d'aménagements, rendant encore plus sûrs les déplacements, tels que la suppression des feux, la création de mini-giratoires, le développement du marquage au sol, la sécurisation des cheminements piétons et passages piétons notamment aux abords des écoles.

Pour aller encore plus loin dans ce partage de la rue, la ville s'est lancée depuis 2015 dans la mise en place d'un programme pluriannuel concernant la création de zones de rencontre. Il a aussi été décidé d'améliorer de manière significative l'accessibilité de la ville pour les personnes vulnérables. Enfin une politique d'encouragement à l'usage du vélo a été mise en place avec de nombreux aménagements cyclables en double-sens. Afin que tous les riverains soient informés des évolutions en cours, une charte du code de la rue a été rédigée.

Dans le même temps, un plan de déplacements des agents de la ville a été mis en place. Il est en constante évolution avec le covoiturage de « service », l'utilisation du vélo, l'utilisation des transports collectifs, plutôt que de véhicules particuliers.

Par ailleurs, pour apprendre à se déplacer à vélo, une école du vélo a été créée proposant théorie et pratique. La ville participe enfin à la journée sans voiture.

Lorient s'est rendu compte que la généralisation des zones 30 a contribué à la baisse des vitesses. Tous ces aménagements ont permis de gagner en convivialité, de fluidifier le trafic et d'améliorer la sécurité. L'indicateur le plus significatif de l'efficacité de cette politique est le bilan annuel des accidents qui ne cesse de baisser depuis 2014. La ville poursuit aujourd'hui ses efforts pour un partage équilibré des espaces publics.



Communes ou groupements de communes de plus de 100 000 habitants

LE HAVRE

Seine-Maritime (76)

197 000 habitants

Maire : Monsieur Luc Lemonnier

Plusieurs constats ont été établis pour que la ville du Havre engage des actions de prévention et sécurité routières :

- la vulnérabilité des personnes âgées et des enfants en tant que piétons ;
- l'accidentologie élevée parmi les jeunes conducteurs à scooter et à vélo ;
- le manque de sensibilisation pour les niveaux CE1/CE2 ;
- les comportements dangereux notamment aux abords des établissements scolaires.

Ainsi, la ville a mis en place des actions de sensibilisation à destination de divers types de public. Des séances de sensibilisation théoriques et pratiques ont été organisées auprès des élèves de CE1/CE2, sur le déplacement piéton et cycliste et le comportement d'un passager de voiture. La pratique se fait sur une piste et parfois en milieu réel. En complément, les entrées et sorties de classes ont été sécurisées avec la présence d'agents. Les collégiens ont été sensibilisés, notamment pour préparer les ASSR 1 et 2, tandis que les lycéens ont assisté à des actions de prévention sur la conduite d'un deux-roues motorisé et de ses risques. De leur côté, les seniors ont été sensibilisés lors d'interventions tenant compte des particularités de ce public. Enfin, des journées de prévention ont été mises en place en direction des agents municipaux.

Toutes ces actions de sensibilisation sont complétées par des aménagements de voirie, dont le rétrécissement de chaussée, des barrières de protection au niveau des écoles ou encore un marquage au sol.

Après la mise en place de ces différentes actions, il a été constaté une sécurité accrue aux abords des établissements scolaires. De plus, la continuité des actions de sensibilisation tout au long du cycle scolaire permet aux élèves d'assimiler les notions en fonction de leur âge. Le nombre d'actions menées au sein de la commune est en augmentation chaque année.



Communes ou groupements de communes de plus de 100 000 habitants

LILLE

Nord (59)

184 647 habitants

Maire : Madame Martine Aubry

L'accidentologie élevée des enfants piétons, l'augmentation constante de la circulation en ville, la nécessité d'aider les enseignants du primaire pour préparer les enfants au passage de l'APER (Attestation de Première Education à la Route)... autant d'éléments qui ont amené la police municipale de la ville à élaborer un programme d'éducation routière par niveau. Le centre-ville était par ailleurs de plus en plus saturé par la circulation de transit. Il fallait donc agir en mettant en place un PDU (Plan de Déplacement Urbain).

L'objectif de la mise en place d'actions d'éducation routière auprès des enfants du primaire - du CE2 au CM2 - est de les responsabiliser, via l'apprentissage des bons comportements en tant que piéton ou cycliste. Ces premières notions sont d'ailleurs primordiales pour leur permettre de valider l'APER dans les meilleures conditions. Les séances comportent une partie théorique et une partie pratique en milieu réel. Ils suivent également des ateliers de maniabilité pour le vélo.

Parallèlement, le PDU avait pour but de supprimer le plus possible la circulation de transit dans le centre-ville et de favoriser un meilleur partage des espaces publics. Cela s'est traduit par des changements de sens de circulation, une augmentation des pistes cyclables et une multiplication des zones 30 ainsi que des zones de rencontres et aires piétonnes.

Les enseignants ont constaté un comportement plus responsable des élèves notamment lors des sorties scolaires. La mise en place du PDU a généré une baisse significative du trafic en cœur de ville et dans le même temps, une augmentation de près de 40% de l'usage du vélo.



Catégorie : Conseils départementaux et conseils régionaux

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT-ET-GARONNE

Lot-et-Garonne (47)

332 119 habitants

Président : Monsieur Pierre Camani

Le conseil départemental développe une politique de sécurité routière axée sur l'aménagement en faveur de la mobilité et la sensibilisation en direction des usagers. Par ailleurs, le conseil départemental reste le premier partenaire de la Préfecture pour l'élaboration du PDASR (Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière). En plus des enjeux nationaux, le conseil départemental a décidé de se pencher sur un enjeu plus local : les seniors.

L'arrêt de la conduite automobile pour les seniors entraîne une perte d'autonomie ainsi qu'une perte de lien social, et particulièrement en milieu rural. C'est dans ce contexte, que le conseil départemental a décidé de mettre en place l'opération « CAR 47 ». L'objectif de cette action est de proposer aux seniors « de passer le volant » à un conducteur désigné tout en gardant son propre véhicule.

Ce concept qui a fait ses preuves dans le département du Lot-et-Garonne devrait maintenant s'étendre dans toute la France. Cela permet de maintenir une certaine autonomie et un lien social pour les seniors, qui sont véhiculés par un agent. L'accidentologie de cette population dans le département démontre la pertinence de l'action.



Prix spécial « Conseils d'enfants et de jeunes »

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES DE LA REUNION

La Réunion (974)

843 617 habitants

Président : Madame Nassimah Dindar

Les élus du conseil départemental des jeunes de La Réunion ont pris conscience que l'alcool était un facteur présent dans beaucoup d'accidents sur les routes de La Réunion. C'est pourquoi, ils se sont mobilisés pour sensibiliser les automobilistes aux risques liés à l'alcool et la conduite.

Dans un premier temps, les jeunes élus du conseil départemental ont été sensibilisés aux divers risques routiers. Ils ont ensuite réalisé un message de prévention, transmis lors de contrôles routiers effectués avec les forces de l'ordre. Les conducteurs contrôlés étaient ainsi informés des dangers de l'alcool sur la conduite. Enfin, les jeunes du conseil départemental ont réalisé un spot sur les méfaits de l'alcool notamment à destination d'un public de 16 à 25 ans, insistant sur la nécessité de rester vigilant après avoir fait la fête. Les jeunes élus ont été acteurs d'un message de prévention et sont fiers de leur réalisation.

L'accueil reçu pour cette opération a été très positif aussi bien de la part des élus que de la part des personnes contrôlées. Le spot devrait être diffusé sur les TV locales. Se sentant concernés par cette thématique, les jeunes élus vont continuer de travailler sur le sujet de la sécurité routière, en traitant des deux-roues, puis en créant pour 2017 une affiche sur la sécurité.



Prix spécial de la presse Régionale

GAUCHY(02)

5 600 habitants

Maire : Monsieur Jean-Marc Weber

Gauchy recensait peu d'accidents corporels. Néanmoins, la ville a souhaité mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation aux risques routiers, afin d'agir en amont.

Chaque année, une campagne de prévention routière est organisée sur la commune avec de nombreux partenaires. Elle est principalement destinée aux collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} pour les sensibiliser à la conduite des deux-roues et se déroule en deux parties :

- une action propose aux jeunes de réaliser des affiches sur un thème de prévention. Celles-ci sont ensuite présentées au grand public sur les panneaux de la ville et lors de la journée de sensibilisation ;
- une journée de sensibilisation en fin d'année propose de tester un simulateur deux-roues, ainsi que des interventions sur le thème « la vie avant et après l'accident ».

D'autres actions de sensibilisation sont également mises en place en direction des élèves des classes primaires pour le passage du permis piéton et des seniors pour une remise à niveau du Code de la route.

Des aménagements de voirie ont été réalisés pour sécuriser les passages piétons avec la mise en place d'un éclairage particulier et l'amélioration du marquage au sol. Enfin, pour lutter contre la vitesse, des opérations avec radar mobile sont régulièrement menées.

Les jeunes sensibilisés sont satisfaits des actions proposées par la commune, ce qui l'encourage à poursuivre ses efforts. Par ailleurs, d'autres aménagements sont programmés comme la mise en place de chicanes. Le nombre d'accidents de la route reste bas, malgré des flux de circulation élevés.



Prix spécial des Bénévoles

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE

Isère (38)

1 243 597 habitants

Président : Monsieur Jean-Pierre Barbier

Le département de l'Isère gère un réseau de 4 670 km de routes départementales, avec un trafic élevé. Ce réseau est très diversifié avec des boulevards urbains, des routes rurales et des infrastructures d'altitude. Depuis plusieurs années l'accidentologie diminue peu sur le département : la vitesse est prépondérante dans les causes d'accidents, tandis que certaines catégories d'utilisateurs sont surreprésentées, tels que les motocyclistes, les cyclistes et les jeunes.

L'Isère a ainsi mis en place un recensement et un décodage quotidien des accidents du réseau départemental, avec l'aide de 12 directions territoriales. Cela permet de disposer d'une connaissance en temps réel de l'accidentologie, afin d'être davantage réactif pour prendre des mesures. Un diagnostic de chaque accident corporel est ensuite effectué afin d'identifier les éventuels facteurs de risques liés aux caractéristiques de la route.

Le département a également pris l'initiative de développer son offre de transport collectif, afin de réduire les déplacements individuels. Il mène aussi une politique volontariste d'amélioration des infrastructures routières et organise de nombreuses actions de sensibilisation. Le département propose également des innovations pour informer les automobilistes en temps réel sur le trafic, permettant d'éviter par exemple des sur-accidents.

L'offre d'autocars interurbains a permis d'accroître le nombre d'utilisateurs de ce type de transport, réduisant ainsi les déplacements individuels. L'ensemble des zones d'accumulation d'accidents a été supprimé et une baisse des vitesses moyennes a été constatée.



PALMARES 2017

ECHARPES DE CATEGORIES :

Communes de moins de 1 000 habitants

COMBRE (Loire) - 441 habitants - Maire : Alain Rossetti

Communes de 1 000 à 5 000 habitants

MIRANDE (Gers) - 3 800 habitants - Maire : Pierre Beaudran

Communes de 5 000 à 10 000 habitants

JEUMONT (Nord) - 9 897 habitants - Maire : Benjamin Saint-Huile

Communes de 10 000 à 50 000 habitants

PLOUFRAGAN (Côtes-d'Armor) - 11 764 habitants - Maire : Rémy Moulin

Communes de 50 000 à 100 000 habitants

LORIENT (Morbihan) - 59 224 habitants - Maire : Norbert Métairie

Communes de plus de 100 000 habitants

LE HAVRE (Seine-Maritime) - 197 000 habitants - Maire : Luc Lemonnier
Ex-aequo

LILLE (Nord) - 184 647 habitants - Maire : Martine Aubry

Conseils départementaux

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT-ET-GARONNE - 333 234 habitants -
Président : Pierre Camani

PRIX SPECIAUX 2017 :

Prix spécial Conseils d'Enfants et de Jeunes

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION - 843 617 habitants -
Président : Nassimah Dindar

Prix spécial des Bénévoles

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE - 1 243 597 habitants -
Président : Jean-Pierre Barbier

Prix spécial de la Presse Régionale

GAUCHY (Aisne) - 5 600 habitants - Maire : Jean-Marc Weber



Jury National 2017

PRÉSIDENT

Monsieur Stéphane DAESCHNER
Président
Association Prévention Routière

MEMBRES

Monsieur Emmanuel BARBE
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière

Monsieur Jean-Claude BOUCHET
Député du Vaucluse

Monsieur Mathieu CAHN
Adjoint au Maire de Strasbourg
Président
Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

Monsieur Antoine LEFEVRE
Sénateur de l'Aisne

Madame Chantal PERRICHON
Présidente
Ligue contre La Violence Routière

Monsieur Jean VIANSSON
Président de l'Union de la Presse en Région (UPREG)

89 candidatures en 2017

CATEGORIE	COLLECTIVITE LOCALE DE	DEPARTEMENT
Moins de 1000 habitants	Baudrieres	Saône-et-Loire (71)
	Bouclans	Doubs (25)
	Combre	Loire (42)
	Jumieges le Mesnil + syndicat Mixte	Seine-Maritime (76)
	Poisvilliers	Eure-et-Loir (28)
	Saint-Firmin	Nièvre (58)
	Vuillafans	Doubs (25)
1 000 à 5 000 habitants	Arbusigny	Haute-Savoie (74)
	Baccarat	Meurthe-et-Moselle (54)
	Bosmie-l'Aiguille	Haute-Vienne (87)
	Brassac-les-Mines	Puy-de-Dôme (63)
	Cluny	Saône-et-Loire (71)
	Fumay	Ardennes (08)
	Luzy	Nièvre (58)
	Mirande	Gers (32)
	Moneteau	Yonne (89)
	Objat	Corrèze (19)
	Seichamps	Meurthe-et-Moselle (54)
	Varenes-Jarcy	Essonne (91)
5 000 à 10 000 habitants	Gauchy	Aisne (02)
	Grenade	Haute-Garonne (31)
	Jeumont	Nord (59)
	Languidic	Morbihan (56)
	Penmarc'h	Finistère (29)
	Pierrelaye	Val d'Oise (95)
	Saint-Apollinaire	Côte-d'Or (21)
10 000 à 50 000 habitants	Abbeville	Somme (80)
	Anzin	Nord (59)
	Aubiere	Puy-de-Dôme (63)
	Bailleul	Nord (59)
	Bourg-Les-Valence	Drôme (26)
	Bruges	Gironde (33)
	Cambrai	Nord (59)
	Carrieres-sous-Poissy	Yvelines (78)
	Châtillon	Hauts-de-Seine (92)
	CC du Pays des Herbiers	Vendée (85)
	10 000 à 50 000 habitants	CC du Pays d'Issoudun
CC de Sablé-sur-Sarthe		Sarthe (72)
Croix		Nord (59)

CATEGORIE	COLLECTIVITE LOCALE DE	DEPARTEMENT
10 000 à 50 000 habitants	Cugnaux	Haute-Garonne (31)
	Dreux	Eure-et-Loir (28)
	Gros Morne	Martinique (972)
	Jouy-Le-Moutier	Val d'Oise (95)
	La Baule-Escoublac	Loire-Atlantique (44)
	Laxou	Meurthe-et-Moselle (54)
	Lézignan-Corbières	Aude (11)
	Lomme	Nord (59)
	Montigny-Les-Metz	Moselle (57)
	Ozoir-la-Ferrière	Seine-et-Marne (77)
	Ploufragan	Côtes d'Armor (22)
	Puteaux	Hauts-de-Seine (92)
	Quimperlé	Finistère (29)
	Ris-Orangis	Essonne (91)
	Saint-Mandé	Val-de-Marne (94)
	Saint-Orens de Gameville	Haute-Garonne (31)
	Savigny-le-Temple	Seine-et-Marne (77)
	Ségré en Anjou Bleu	Maine-et-Loire (49)
	Sivom des deux cantons	Pas de Calais (62)
	Sucy-en-Brie	Val-de-Marne (94)
	Tassin-la-Demi-Lune	Rhône (69)
	Ussel	Corrèze (19)
	Vertou	Loire-Atlantique (44)
Wittenheim	Haut-Rhin (68)	
50 000 à 100 000 habitants	Clichy la Garenne	Hauts-de-Seine (92)
	Lorient	Morbihan (56)
	Saint-Lô agglo	Manche (50)
Plus 100 000 habitants	C A du Boulonnais	Pas-de-Calais (62)
	Le Havre	Seine-Maritime (76)
	Lille	Nord (59)
	Strasbourg	Bas-Rhin (67)
	Toulouse Métropole	Haute-Garonne (31)
Conseils départementaux/régionaux	Conseil départemental de l'Aude	Aude(11)
	Conseil départemental du Bas-Rhin	Bas-Rhin (67)
	Conseil départemental Guadeloupe	Guadeloupe (971)
	Conseil départemental de l'Isère	Isère (38)
	Conseil départemental Loire-Atlantique	Loire-Atlantique (44)
	Conseil départemental du Loiret	Loiret (45)
	Conseil départemental Lot-et-Garonne	Lot-et-Garonne (47)
Conseil départemental Seine-Maritime	Seine-Maritime (76)	

CATEGORIE	COLLECTIVITE LOCALE DE	DEPARTEMENT
Conseils départementaux/régionaux	Conseil départemental du Vaucluse	Vaucluse (84)
Conseils de Jeunes	Conseil départemental de l'Ain	Ain (01)
	Conseil départemental de la Réunion	Réunion (974)
	Cras sur Reyssouze	Ain (01)
	Forges-les-Bains	Essonne (91)
	Gravelines	Nord (59)
	Guyancourt	Yvelines (78)
	Romilly-Sur-Seine	Aube (10)
	Saint-Léger-des-Bois	Maine-et-Loire (49)
	Saint-Max	Meurthe et Moselle (54)